LETTRE

A M. NAUDET

MEMBRE DE L'INSTITUT, ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

EN RÉPONSE

A QUELQUES PASSAGES DE SA LETTRE

A M. LIBRI

MEMBRE DE L'INSTITUT, ETC.

PAR A.-C. CRETAINE
Libraire

PRIX : 20 CENTIMES

PARIS
DURAND, LIBRAIRE, RUE DES GRÈS, 5

1849



LETTRE

A M. NAUDET.

MONSIEUR,

Vous avez probablement pensé que je n'aurais pas un seul mot à répondre à l'attaque toute gratuite dont je suis l'objet dans votre lettre à M. Libri. Autrement vous m'en eussiez sans aucun doute envoyé un exemplaire; c'est un procédé qu'on se doit entre gens d'honneur, et vous me permettrez de me mettre à côté de vous sur ce terrain.

J'ai pourtant, Monsieur, beaucoup à dire, beaucoup à me plaindre.

Peut-être auriez-vous mieux fait de passer sous silence une lettre adressée à un homme malheureux, dans le but d'adoucir ses ennuis; elle n'était pas destinée à devenir publique, il en a jugé autrement, j'en accepte la responsabilité.

Permettez-moi d'abord, Monsieur, de vous éclairer sur la nature de mes relations avec M. Libri et

des sentiments que je lui ai voués; ces sentiments parfaitement désintéressés sont nés de son humanité, de sa noble bienfaisance. Je ne sais à quel titre il m'avait choisi, et je n'étais pas le seul, pour rechercher les malheureux à soulager; il laissait à mon appréciation les secours qu'il distribuait; j'agissais sans contrôle, car je n'ai jamais pu obtenir de lui qu'il s'informât de l'emploi des fonds remis entre mes mains; il me serait donc aujourd'hui impossible de trouver une pièce justificative de ces relations de pure bienfaisance.

Il n'en est pas de même de celles d'une autre nature que j'ai eues avec vous, Monsieur, et quoi que vous en disiez, sauf quelques expressions dont l'interprétation va au delà de ma pensée, il n'y a pas, dans ma lettre, un mot qui ne soit vrai.

En écrivant la vôtre, *vous avez oublié,* Monsieur, que *j'avais été vous voir* pour vous entretenir des cinq volumes soustraits à la Bibliothèque. *Vous avez oublié* que vous m'avez encouragé à songer aux intérêts de cet établissement, quand mes occupations feraient passer par mes mains des livres qui lui auraient appartenu; ajoutant, il est vrai, que tout remboursement de votre part, remboursement que vous accordiez quelquefois, n'était qu'une appréciation de votre équité et non une obligation; que vous aviez le droit et le pouvoir de faire saisir tout volume portant le timbre de la Bibliothèque, droit incontestable, selon moi, comme le prouvait ma démarche elle-même, et que j'avais, dans une précédente occasion, fait valoir près d'une personne

qui refusait de rendre les tomes I et II, in-4°, m. r., de Burney (*General History of Music*).

Vous avez oublié, Monsieur, que pour cette ancienne affaire assez difficile *vous êtes, de votre personne, venu chez cet homme « que vous n'avez jamais vu. »*

Tout ce que j'avance je l'affirme, et ma simple parole vaut bien, croyez-le, « la foi et la conscience » de tant d'autres; mais moi, je fais plus que l'affirmer, je le prouve.

Car *vous avez oublié*, Monsieur, vous qui oubliez tant de choses, que, lorsqu'il a été question entre nous des cinq volumes, vous avez bien voulu éclairer mon ignorance pour libeller le reçu de la somme que vous donniez en échange; et que vous avez eu la complaisance d'écrire la formule de ce reçu *vous-même et de votre propre main sur la note que je vous présentais; cette note je l'ai encore, on y voit entre autres mentionnée de votre écriture la somme de quinze francs, prix convenu entre nous de cette restitution.* Je la tiens à votre disposition, elle pourra venir en aide à votre mémoire défaillante. Tout cela s'est passé un matin dans votre cabinet.

Vous avez encore oublié, Monsieur, quand dans votre orgueilleuse ironie, vous écriviez cette phrase dédaigneuse : « M. Cretaine, malgré les assertions « contenues dans sa lettre devrait le savoir mieux « qu'un autre, puisqu'il n'a pas encore été remboursé « des livres renvoyés par lui à la Bibliothèque; » *vous avez oublié*, dis-je, que si je ne suis pas encore remboursé *c'est que je ne l'ai pas voulu, et*

que j'ai entre les mains une lettre portant le timbre de la Bibliothèque, signée d'un conservateur, en date du 18 janvier 1849, par laquelle on m'invite à me présenter pour réclamer le prix des mêmes volumes. Laquelle dois-je croire aujourd'hui, de la lettre écrite et signée ou de la lettre imprimée? reniera-t-on la première pour les besoins de la cause actuelle?

De tant de circonstances pas une n'est revenue à votre mémoire, et, quand des pièces matérielles de convictions témoignent contre vous, quand votre écriture même vous condamne, vous osez imprimer : « J'affirme sur ma foi et ma conscience que je n'ai « point parlé à M. Cretaine, que je ne l'ai point vu, « que je ne lui ai rien fait payer, et qu'enfin je « n'ai donné d'avis pareil à aucun libraire, ni ver-« balement ni par écrit. »

Eh bien, malgré une contradiction aussi flagrante entre les faits et vos affirmations, je crois et je dis, Monsieur, que *vous avez oublié,* que *vous vous êtes trompé :* peut-être, si j'agissais autrement, mériterais-je le reproche que je suis en droit de vous faire; mais un homme grave, un homme dans votre position, Monsieur, peut-il s'abandonner ainsi à un mouvement d'humeur; et sans consulter personne, sans daigner s'expliquer, doit-il s'avancer avec cette inconséquence et cette légèreté, remplir trois pages d'une brochure d'assertions fausses pour s'efforcer d'humilier le nom d'un honnête homme qui peut lui opposer de *pareils démentis appuyés de pareilles preuves ?*

Je me connais mal, Monsieur, en figures de rhétorique, je n'oserais donc rivaliser avec vous et donner un nom à l'artifice par lequel vous *isolez* et vous *soulignez* habilement quelques mots de ma lettre à M. Libri, pour faire entendre que je trafique des livres dérobés à la Bibliothèque; mais si je ne la nomme pas je la qualifierai *d'insinuation perfide et calomnieuse* dont vous-même connaîtriez la fausseté mieux que personne si *vous n'oubliiez pas si facilement.* N'avez-vous pas su, en effet, que c'est bien gratuitement que j'ai fait rentrer à la Bibliothèque les deux volumes de Burney dont j'ai parlé plus haut, et que sans moi vous n'aviez aucun moyen de recouvrer; n'avez-vous pas su également que c'était pour vous les rendre que j'avais acheté au prix de vingt francs les cinq volumes, que je vous rendais en effet moyennant cette indemnité de quinze francs seulement, que vous me devez encore? Je n'entrerai pas dans d'autres détails de ce genre pour n'être pas obligé de citer des noms propres.

C'est ainsi, Monsieur, *que je me suis particulièrement occupé des livres distraits de la Bibliothèque nationale*, et malgré des insinuations injurieuses que je méprise, ce que j'ai fait je le ferai encore.

Vous comptez, dites-vous, soixante années d'une vie honorable, je compte à peine quelques années de moins d'une vie également honorable; vous occupez un rang élevé dans la science et dans la société, ma position est infiniment plus modeste; tous ces motifs vous faisaient un devoir de la modéra-

tion. Les vérités contenues dans ma lettre à M. Libri ont pu blesser votre amour-propre ; mais vos assertions ont mis mon honneur en cause, et quoique je sois au-dessous de vous, sachez-le bien, Monsieur, il n'est pas moins susceptible que le vôtre. Vous avez dans votre lettre jeté des doutes sur ma véracité, presque sur ma probité ; je serais honteux de laisser croire de moi ce que vous en avez écrit, de donner à penser que j'accepte la position que vous me faites. Il faut un juge entre nous, Monsieur, voilà pourquoi je livre à regret ma réponse à la publicité.

CRETAINE, libraire.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET, RUE DE VAUGIRARD, 9.